

MINI JOURNAL DES FAMILLES N°14

Février 2024



2024 est là et avec cette nouvelle année un lot de nouveautés, un nouveau calendrier de vacances scolaires, de jours fériés et de ponts.

Mais surtout **c'est une année bissextile**, elle comprendra **366 jours**.

Le 29 février tombera cette année un jeudi.

Voici cinq choses à connaître sur ce jour rare:

Le 29 février a été inventé par les Romains.

César décida de clarifier le calendrier en alignant sur le temps de rotation de la terre autour du soleil (365,2422 jours). Il fut donc établi que les années dureraient 365 jours, mais qu'un jour supplémentaire serait ajouté tous les quatre ans. Pourquoi février? Parce que l'année julienne débutant le mois de mars, février était le dernier mois de l'année.

En 2100 il n'y aura pas de 29 février.

La règle est peu connue mais existe. Il s'agit là aussi d'une compensation dans l'autre sens pour s'aligner au mieux sur le calendrier solaire.

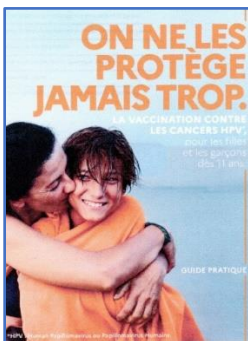
Il y a déjà eu un 30 février.

La Suède peut se targuer d'être le seul pays à avoir déjà vécu **un 30 février** en 1712. Il s'agissait pour l'empire suédois de tenter de passer au calendrier Julien au calendrier grégorien de manière progressive.

Le 29 février les femmes Irlandaises peuvent demander les hommes en mariage.

La légende raconte que les femmes se plaignant du manque d'initiative des hommes en matière de demande. Elles ont négocié une exception quadriennale. C'est ainsi que tous les 29 février les femmes peuvent demander les hommes en mariage. Si d'aventure ils refusaient, la tradition voulait qu'ils offrent douze paires de gants à la jeune éconduite, pour lui permettre de cacher sa main non baguée. Si l'histoire peut faire sourire elle fut réellement respectée et même appuyée par des lois moyenâgeuses, aujourd'hui abolies.

Prévention pour protéger mon enfant entre 14 et 25 ans.



Comprendre la vaccination: En déclenchant la fabrication d'anticorps, la vaccination permet de lutter contre les maladies infectieuses potentiellement graves. On est vacciné pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger sa famille et son entourage. **La généralisation de la vaccination contre certaines maladies a permis leur éradication.**

Tout au long de la vie la vaccination protège, à chaque âge sa vaccination. **Entre 11ans et 14 ans** la vaccination contre le **papillomavirus humain** est recommandé pour les filles et les garçons. Si le jeune n'est pas vacciné un rappel vaccinal peut-être fait. Ce vaccin **évite les cancers** liés au papillomavirus.

À 25 ans, c'est le moment de faire le rappel de la vaccination contre la **diphtérie**, le

tétanos, la poliomyélite et la coqueluche.

Y a-t-il des contre-indications à la vaccination: La haute autorité de santé rappelle que les contre-indications à la vaccination sont rares. Les principales contre-indications définitives sont: une allergie grave connue à l'un des composants ou une réaction allergique grave survenue lors d'une précédente injection du vaccin. **Pour toute information complémentaire s'adresser à votre médecin traitant.**

En vrac quelques nouvelles mesures de la nouvelle année



Le smic est réévalué de 1,13% au 1 janvier 2024 portant le salaire minimum brut horaire à 11,60€.

Les retraites revalorisées. La promesse avait été formulée en septembre par le ministre de l'Économie. Elle entre, comme convenu, en vigueur dès le premier janvier. Monsieur Bruno Le Maire avait annoncé vouloir revaloriser toutes les pensions à hauteur de 5,2% pour protéger tous les retraités de l'inflation.

Le permis de conduire dès 17 ans. C'est désormais officiel dès le 1^{er} janvier, les jeunes âgés de 17 ans pourront passer leur permis de conduire. Le décret d'application a été publié au Journal officiel le 20 décembre 2023.

Pôle emploi devient **France travail**, nouvel opérateur du service public de l'emploi.

Le tri des biodéchets devient obligatoire. Collecte en porte à porte ou mise en place de bornes spécialisées: **tous les ménages** français devront, à partir du 1^{er} janvier, pouvoir trier leurs déchets biodégradables. Ces derniers devront être séparés du verre, des emballages, mais aussi du reste de la poubelle indifférenciée.

Prolongation de l'utilisation des tickets restaurant pour les courses alimentaires :

Le Parlement a prolongé jusqu'à la fin de 2024 une dérogation qui permet d'utiliser les tickets-restaurant pour acheter tous les produits alimentaires. Ceux qui ne sont pas consommables immédiatement sont aussi concernés. Cette décision s'inscrit dans un contexte d'inflation élevée.

Social et accompagnement :



Le nouveau service de proximité La Maison de l'Autonomie est née de la fusion entre les services de l'autonomie du département, la Maison départementale des personnes handicapées, et les centres locaux

d'information et de coordination du haut et moyen pays. La MDA est désormais le guichet unique pour accompagner les habitants des Alpes-Maritimes dans toutes les démarches liées à la perte d'autonomie et au handicap. **14 sites de proximité ont ouvert dès 2023.**

Pour qui? La MDA s'adresse à un large public: aux enfants de 0 à 18 ans et aux autres adultes en situation de handicap. Elle s'adresse aussi aux personnes âgées dépendantes, aux parents et aidants familiaux, ainsi qu'à tous les professionnels.

POUR CONTACTER les services de la MDA :

Un numéro unique et gratuit : 0 805 56 60 06

Un site internet unique : mda06.fr

**Une adresse postale unique : Maison de l'autonomie BP 3007
06201 Nice cedex 3**

Emploi et handicap : La reconnaissance de la qualité **de travailleur handicapé**.

Se faire reconnaître travailleur handicapé permet d'avoir accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et les maintenir dans l'emploi. Les démarches pour obtenir cette reconnaissance s'effectuent auprès **de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées**. La demande est déposée auprès de la **Maison départementale des personnes handicapées** du lieu de résidence du demandeur.



Que sont le tribunal de police et le tribunal correctionnel?

Depuis la loi du 23 mars 2019, **le tribunal de police** est rattaché au tribunal judiciaire et constitue une juridiction à juge unique compétente en matière de contravention (infraction que la loi punit d'une amende de 1500€ maximum ou 3000€ en cas de récidive). Un avocat n'est pas obligatoire.

L'appel des jugements du tribunal de police est possible uniquement pour:

Pour les infractions de 5e classe, les jugements ayant prononcé une suspension du permis de conduire, et les jugements ayant prononcé une peine d'amende supérieure à 150€.

Le tribunal correctionnel est compétent pour assurer la répression des délits, c'est-à-dire des infractions que la loi punit d'une peine d'emprisonnement ou d'une amende supérieur à 3750€. Le tribunal correctionnel statue en audience publique et collégiale mais un nombre croissant d'affaires sont confiées à un juge unique. La représentation par avocat n'est pas obligatoire. Les jugements de ces tribunaux peuvent faire l'objet d'un appel dans un délai de 10 jours à partir du prononcé du jugement .

Qu'est-ce qu'une cour d'assises?



La cour d'assises est une juridiction départementale composée de juges professionnels et de jurés populaires tirés au sort. Elle est chargée de la répression des crimes, c'est-à-dire des infractions les plus graves punies d'une peine de réclusion d'une durée minimale de 15 ans. La cour d'assise possède cependant «la plénitude de juridiction». Elle est compétente pour l'ensemble des infractions qui sont renvoyées devant elle.

Elle ne siège en session qu'avec une date d'ouverture fixée sur

la proposition du procureur général.

La loi du 23 mars 2019 a créé, à titre d'expérimentation pendant 3 ans et dans le but de désengorger les cours d'assises, une cour criminelle sans jury composée de 5 magistrats professionnels. Elle est compétente pour juger les crimes punis de 15 à 20 ans de réclusion (ce qui représente 57% des affaires criminelles jugées).

Depuis la loi du 15 juin 2000, il est possible de faire appel des verdicts de cour d'assises. Initialement cette possibilité était limitée aux seuls jugements de condamnation.

La loi du 4 mars 2002 autorise le droit d'appel du Parquet contre les arrêts d'acquiescement. **L'appel est porté devant une cour d'assises d'appel.**

Si vous avez besoin de plus de renseignements: <https://www.justice.gouv.fr>

Crêpes: la meilleure recette rapide



Ingrédients:

Farine 250g - œufs 3 - lait 1/2 litre - sel une pincée - sucre vanillé 1 cuillère à café - beurre fondu 50 g.

Préparation:

Mettre la farine dans un saladier avec le sel et le sucre vanillé. Faire un puit au milieu verser le beurre fondu et les œufs un à un en les incorporant doucement.

Commencer à bien mélanger tous les ingrédients. Quand le mélange devient épais, ajouter le lait froid petit à petit. Lorsque tout le lait est mélangé la pâte doit être assez fluide. Si la pâte paraît trop épaisse rajouter un peu de lait et mélanger bien.

Faire chauffer une poêle. Si la poêle à crêpe n'est pas antiadhésive par précaution huiler celle-ci.

Cuire les crêpes, verser une petite louche dans la poêle et faire un mouvement de rotation pour répartir la pâte sur toute la surface.

Poser sur le feu et quand le tour de la crêpe se colore en roux clair, il est temps de la retourner.

BON APPETIT!



LA SAINT VALENTIN

Le jour de la Saint-Valentin, le 14 février est considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux.

Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme des roses rouges qui sont l'emblème de la passion, des cartes, des chocolats etc.

Chaque année dans la Rome Antique se déroulait du 13 au 15 février les fêtes païennes consacré au Dieu de la fécondité Lupercus.

L'origine réelle de cette fête est attestée au XIV siècle dans la Grande-Bretagne. Restée vivace dans le monde anglo-saxon, comme Halloween, cette fête s'est ensuite répandue à travers le continent européen à une époque récente.

La Saint Valentin comme fête commerciale se développe au États-Unis au milieu du XIXe siècle, avec la vente de cartes qui rappellent les petits billets que s'échangeaient le Valentin et sa Valentine. Cette fête est devenue une fête laïque aux XXe siècle.

La Saint-Valentin reste une fête commerciale pour certains et une occasion de célébrer l'amour pour d'autres.

Bonne fête à tous les amoureux!

Equipe de rédaction : C. Bel - M. Cano -L. Hermabessière